



Le 19 avril 2023

Reconstruction de la route, réalignement de l'intersection et remplacement des conduites d'eau et des égouts

Rue Struthers, Sudbury

La Ville du Grand Sudbury mènera des travaux d'amélioration de la route et des services d'eau et d'égouts dans la rue Struthers, entre le ruisseau Junction et la rue Regent à Sudbury.

Les travaux seront exécutés par l'entrepreneur au service de la Ville, Teranorth Construction & Engineering Limited, et ils commenceront en avril 2023. La fin des travaux est prévue en novembre 2023.

Les travaux auront généralement lieu pendant les heures de clarté.

Au besoin, il pourrait y avoir des travaux la fin de semaine ou dans la nuit.

La dernière couche d'asphalte dans 2024.

Détails des travaux :

- Réaligner l'intersection à cinq voies
- Reconstruire la route
- Remplacer la bordure et le trottoir en béton et l'asphalte
- Remplacer la conduite d'eau principale et les raccords
- Remplacer l'égout sanitaire principal et les raccords
- Installer un nouveau système d'égouts pluviaux sous la rue



Pendant les travaux, il pourrait y avoir de la poussière et du bruit dans le secteur. La Ville met tout en œuvre pour réduire l'impact des travaux sur les résidents et les propriétaires d'entreprises des environs. Nous vous remercions de votre patience tandis que nous travaillons à améliorer les routes et l'infrastructure de votre voisinage. La Ville du Grand Sudbury et ses entrepreneurs veillent à la sécurité du public et surveilleront le progrès des travaux.

Veillez adresser vos questions sur ces travaux à :

Gestionnaire de projet :

Krista Trafford

705-249-377-9760

Krista.Trafford@grandsudbury.ca

Inspecteur de chantier :

Scott Baas

705-698-5476

Scott.Baas@grandsudbury.ca

Pour d'autres renseignements, consulter le www.grandsudbury.ca/construction-routiere-et-projets/.



	<p>Avant le début des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Les propriétaires devraient enlever les objets se trouvant sur l'emprise municipale, comme les aménagements paysagers, les clôtures, les systèmes d'arrosage et les objets décoratifs. Les propriétaires devraient rediriger au niveau du sol l'eau des gouttières ou des pompes de puisard qui se déversent actuellement dans le fossé avant. <p>La Ville n'est pas responsable des dommages aux objets appartenant à des particuliers qui se trouvent sur l'emprise municipale.</p>
	<p>Interruptions possibles du service d'eau</p> <p>À l'occasion, l'approvisionnement en eau de votre propriété pourrait être interrompu. L'entrepreneur donnera alors un avis d'au moins 24 heures. Si le service d'eau est interrompu sans préavis, cela pourrait vouloir dire qu'il a fallu l'interrompre d'urgence. Nous vous recommandons de débrancher tout système de traitement de l'eau, comme un adoucisseur ou un filtre, pendant les interruptions prévues du service d'eau.</p>
	<p>Système temporaire d'approvisionnement en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> Les bâtiments du secteur touché par les travaux seront raccordés à un système temporaire d'approvisionnement en eau. Vous continuerez donc à recevoir de l'eau municipale traitée pendant ces travaux. Ce système temporaire consiste à raccorder votre robinet extérieur à un tuyau conçu spécialement pour acheminer l'eau potable. Il est très important de ne pas débrancher ou fermer votre robinet extérieur pendant que le système temporaire est en place. Votre consommation d'eau ne sera pas mesurée pendant que vous recevrez de l'eau du système temporaire. Votre facture sera fondée sur une moyenne mensuelle. Veillez noter que l'entrepreneur au service de la Ville, Teranorth Construction and Engineering Limited, pourrait aussi devoir accéder à votre propriété ou à votre résidence pour raccorder le système temporaire d'approvisionnement en eau. Si vous n'êtes pas chez vous, on laissera une carte de visite à votre porte. Veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous. Vous pouvez vous attendre à deux brèves interruptions de l'approvisionnement en eau : la première, pour raccorder le système temporaire d'approvisionnement en eau, et la seconde, pour raccorder la nouvelle conduite principale au tuyau de raccordement, une fois les travaux achevés. Nous vous aviserons de toute interruption prévue de l'approvisionnement en eau.
	<p>Circulation</p> <p>Des plans de gestion de la circulation dans le secteur sont en place pour assurer la sécurité des travailleurs et des résidents. La circulation dans les rues principales et secondaires avoisinantes pourrait augmenter ou subir des retards.</p> <p>La rue Struthers sera complètement fermée entre la rue Charlotte et la rue Regent. Toutefois, la rue restera ouverte à la circulation locale et aux véhicules des services d'urgence.</p>
	<p>Accès aux entrées de cour</p> <p>Si l'entrepreneur doit fermer temporairement des entrées de cour, il fera parvenir un avis aux propriétés touchées et prévoira une autre voie d'accès au terrain et d'autres places de stationnement, s'il y a lieu. Les entrées donnant accès aux entreprises et aux établissements publics demeureront ouvertes et accessibles en tout temps.</p>
	<p>Accès à la route et au trottoir</p> <p>L'entrepreneur assurera l'accès sécuritaire aux piétons. Nous rappelons aux parents d'enseigner à leurs enfants la sécurité routière dans une zone de construction active. Nous demandons aux résidents qui ont des besoins particuliers en matière d'accessibilité, comme l'accès pour les fauteuils roulants, de communiquer avec l'inspecteur de chantier ou la gestionnaire du projet nommés dans le présent avis.</p>
	<p>Inspections</p> <p>Teranorth Construction & Engineering Limited mènera un examen complet de l'état des structures et des bâtiments avant le début des travaux. Cette inspection est menée seulement si le propriétaire y consent.</p>
	<p>Services d'urgence et transport en commun</p> <p>L'accès des véhicules des services de police, d'incendie et de soins paramédicaux sera assuré en tout temps. Les autobus du service de transport en commun pourraient être déviés pendant les travaux. Veuillez appeler GOVA au 705-675-3333 ou consulter le www.grandsudbury.ca/gova/ pour obtenir des renseignements. Si les travaux obligent à modifier l'itinéraire de l'autobus scolaire, le Consortium de services aux élèves de Sudbury vous informera de tout changement.</p>
	<p>Collecte des déchets</p> <p>Les travaux n'interrompent pas la collecte des déchets ménagers, des matières recyclables, des feuilles et des résidus de jardin. Veuillez mettre vos déchets devant votre propriété pour la collecte avant 7 h le jour habituel. Si les camions de collecte ne peuvent pas atteindre des propriétés, l'entrepreneur sortira vos contenants à déchets de la zone des travaux pour les rendre accessibles à la collecte et les rapportera à votre propriété plus tard dans la journée. Veillez vous assurer de marquer votre adresse sur vos contenants pour qu'on puisse vous les rapporter.</p>
	<p>Livraison du courrier :</p> <p>Si les travaux affectent la livraison du courrier à votre domicile, Poste Canada vous informera des changements à l'horaire habituel ou vous indiquera un endroit où vous pouvez aller chercher votre courrier.</p>

